

# Infos conseils

*Les préconisations de vos URPS pour les professionnels impliqués dans un projet de CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé*

N°12 – Avril 2023

## Comment inclure la **périnatalité** dans un projet de CPTS ?



en partenariat



# Qu'est-ce que la périnatalité ?

## Définition

La période périnatale a été définie par l'Organisation Mondiale de la Santé comme la période située entre la vingt-huitième semaine de grossesse (environ 6 mois) et le septième jour de vie après la naissance.

Depuis 2020, le concept des 1 000 premiers jours couvre une période plus large et concerne tous les événements survenant pendant la grossesse, l'accouchement, la période néonatale et les premières années de l'enfant.

## Les 1000 premiers jours

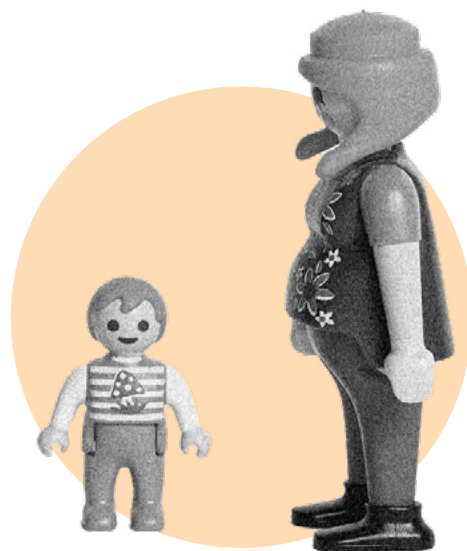
Les 1000 premiers jours sont une période de vie pour l'enfant et ses (futurs) parents.

C'est un concept scientifique qui analyse cette période comme déterminante pour le développement du cerveau et du corps de l'enfant.

Pendant cette période, les enfants sont plus sensibles aux influences de leur environnement. Le cerveau de l'enfant se développe plus qu'à tout autre moment.

Par conséquent, les 1000 premiers jours sont considérés comme une fenêtre d'opportunité pour mieux aborder la périnatalité et prévenir les problèmes de santé futurs.

En 2020, un rapport des 1000 premiers jours identifie les leviers d'actions possibles afin d'accompagner au mieux les parents durant cette période. Ces leviers induisent la coopération des différents professionnels de santé tout au long du parcours périnatal.



# Un enjeu de santé porté par les politiques publiques : un atout pour les CPTS

## Une approche pluriprofessionnelle

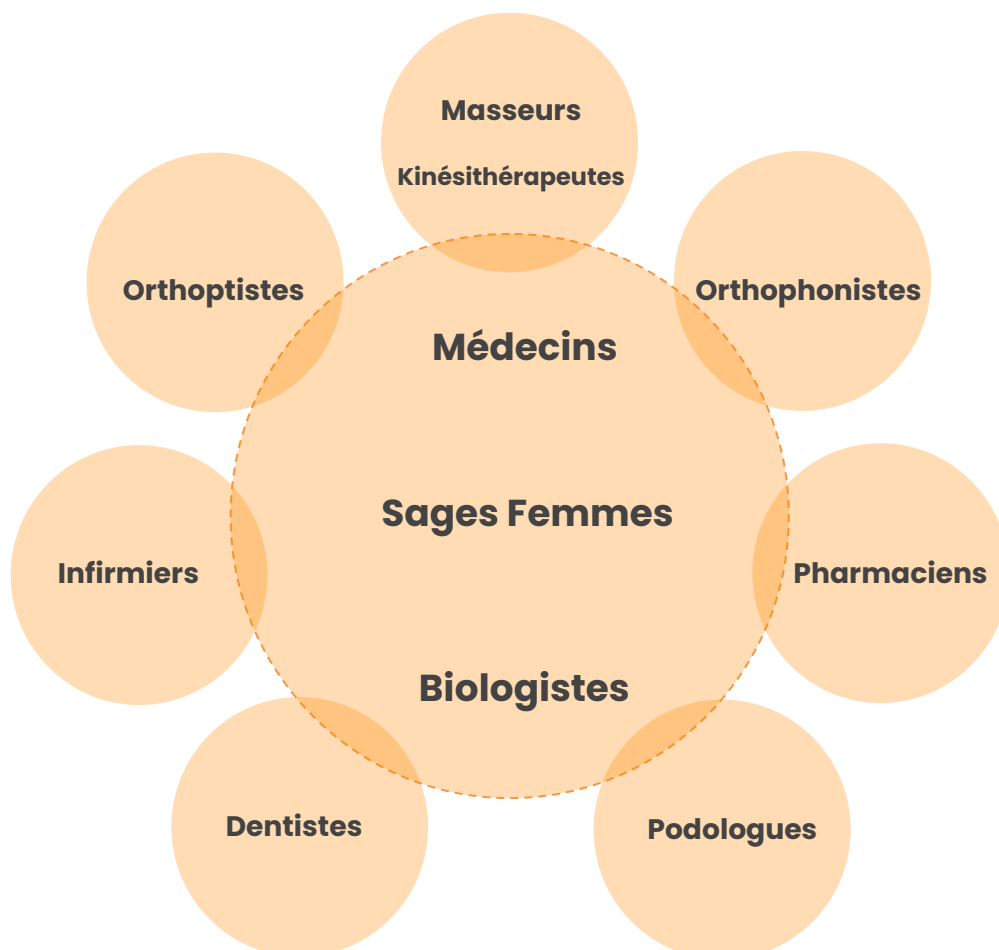
Un parcours des 1000 premiers jours en périnatalité permet d'assurer la surveillance de la grossesse depuis la conception et l'accompagnement à la parentalité jusqu'au 2 ans de l'enfant.

Il est unique et démarre en général sans aucun critère pathologique. Pour autant la multiplicité des acteurs du suivi de la femme, du nouveau-né et des parents et des lieux de prise en charge le complexifie.

La prise en charge des femmes enceintes ainsi que le post-partum est assurée le plus souvent de manière transversale par la médecine de ville et notamment par les trois professions réglementaires du suivi de grossesse : médecin, sage-femme, biologiste.

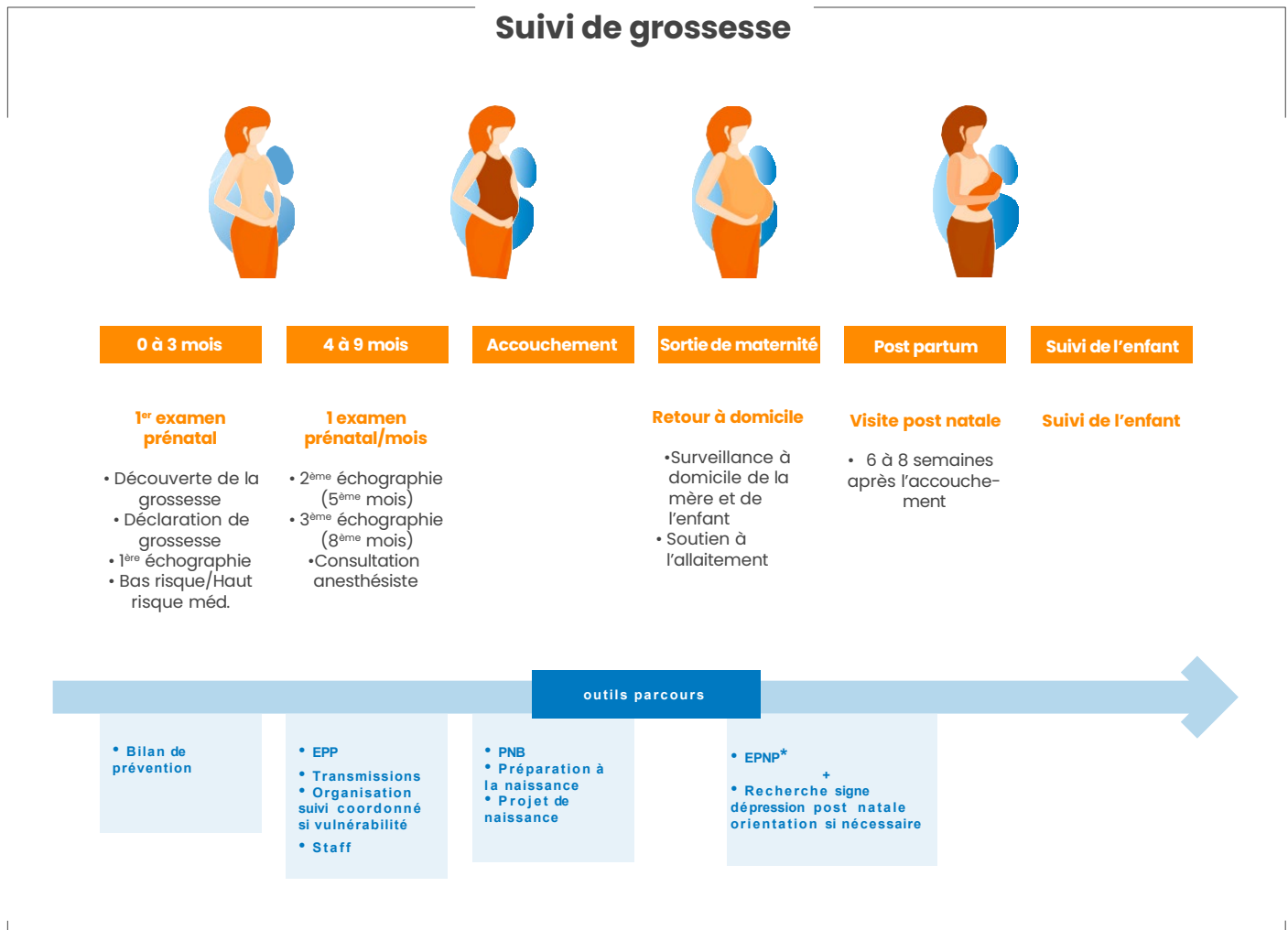
Selon le niveau de risque (médical, vulnérabilité) un ensemble d'acteurs vont être introduits dans le parcours : spécialistes du secteur sanitaire, du champ social (assistantes sociales, ...), professionnels du champ médico-psycho-social.

La collaboration pluriprofessionnelle, le partage d'outils, la transmission d'information réalisée avec l'accord de la femme vont être nécessaires.



Le territoire d'une CPTS est donc une échelle particulièrement adaptée pour traiter la thématique de la périnatalité qui, en lien avec la politique nationale des 1000 premiers jours, répond aux missions socles.

En particulier en développant des actions autour d'un parcours pluriprofessionnel ou d'actions de prévention.



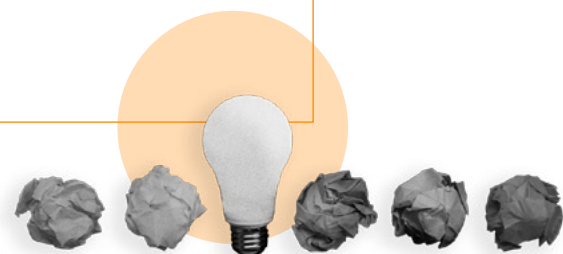
\*L'entretien postnatal précoce (EPNP)

### Les actions possibles sur la périnatalité à l'échelle des CPTS :

Avant la grossesse : Éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (EVARS), contraception, santé environnementale, consultation préconceptionnelle

Pendant la grossesse : Interruption volontaire de grossesse (IVG), suivi de grossesse, addictions, vulnérabilités, violences, diabète, ...

Après : retour à domicile, suivi de la mère et de l'enfant, dépistages, dépression postnatale, allaitement, exposition aux écrans, ...



# Quels sont les avantages à intégrer la périnatalité dans la construction d'un projet de CPTS ?

L'intégration de la périnatalité dans un projet de CPTS peut également présenter des avantages pour la population et les professionnels de santé, notamment :

- Bénéficier de l'appui et de la connaissance des acteurs du Réseau Périnatalité Occitanie.
- Améliorer ses compétences : en travaillant des actions axées sur la périnatalité, les professionnels de santé peuvent acquérir de nouvelles compétences.
- Adopter une thématique comportant une approche pluridisciplinaire.
- Agir dès la grossesse sur la santé du (futur) nouveau-né.
- Engager des actions de prévention et d'éducation à la santé à destination de la population du territoire.
- Développer des pratiques efficaces : en collaboration avec d'autres professionnels de santé et en structurant une prise en charge adaptée.
- Permettre aux habitants de mieux connaître les acteurs de santé et les projets en place sur leur territoire de proximité afin d'adopter de nouveaux comportements.
- Concourir aux objectifs du plan régional de santé (PRS) en appuyant la volonté politique de l'ARS dans ses engagements .



# Des ressources disponibles en région



## Le rôle du Réseau Périnatal Occitanie

Le réseau de santé en périnatalité est une structure de coordination, d'appui, d'évaluation et d'expertise médicale exerçant des missions dans le champ de la santé périnatale, en amont et en aval de la naissance.

Il vise notamment à améliorer l'articulation entre ville et établissements de santé, organiser les parcours de soins et contribuer à réduire les inégalités sociales de santé.

Le Réseau Périnatal Occitanie élabore des actions de formation, de sensibilisation, et d'amélioration des pratiques (référentiels, retour d'expérience, reprise de situations, patient/parcours traceur, ...)



## Un projet, un réflexe : [www.guichet-cpts-occitanie.org](http://www.guichet-cpts-occitanie.org)

Si vous souhaitez mettre en place des actions périnatalité pertinente, le guichet CPTS en partenariat avec le Réseau Périnatalité Occitanie vous propose des nouveaux outils.

Les fiches actions « Améliorer l'organisation du parcours périnatalité » et « Améliorer l'organisation du parcours IVG » sont désormais disponible sur demande pour vous accompagner dans la mise en œuvre d'actions sur votre territoire. Contactez-nous pour découvrir ces documents.

### Exemples d'éléments mis à votre disposition :

- Des modèles de fiches action pour l'organisation d'une action périnatalité et d'un parcours IVG
- Un zoom sur les problématiques constatées en périnatalité
- Une définition des objectifs opérationnels
- Des exemples de sous-actions concrètes et de répartition des tâches à mettre en œuvre sur vos territoires
- Une identification des ressources existantes, des freins et des leviers
- Un accompagnement personnalisé et adapté à votre projet, proposé par les équipes du Guichet